

<https://larcenciel.be/spip.php?article464>



# NewB : fondation de la banque coopérative

- TRACES DU FUTUR - Vie en société. Les enjeux de la nouvelle économie -



Date de mise en ligne : mercredi 10 juillet 2013

---

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

---

# Sommaire

- [Les 12 valeurs de New B](#)
- [Pourquoi devenir coopérateur ?](#)

[https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L109xH51/logo\\_newb-98401.png](https://larcenciel.be/sites/larcenciel.be/local/cache-vignettes/L109xH51/logo_newb-98401.png)

L'assemblée générale de la coopérative NewB a approuvé samedi après-midi à une majorité de 99% la création d'une banque coopérative. Ce sont donc les premiers pas de cette nouvelle institution financière, mais il faudra encore du temps avant que la banque ne commence réellement ses activités. "L'enthousiasme est grand, mais il y a encore du pain sur la planche", précise Marc Bontemps, porte-parole de NewB.

Plus de 1700 des 43 000 coopérants qu'a pu rassembler NewB ces derniers mois étaient présents à l'Auditorium 2000 sur le site du Heysel à Bruxelles pour donner leur voix. "Le vote et l'annonce du résultat ont été un moment de grand enthousiasme", déclare M. Bontemps. "Nous avons prouvé qu'il y avait déjà beaucoup d'intérêt pour une telle institution financière coopérative. Le premier pas est désormais fait." "Nous devons réunir 60 millions d'euros" ? La décision de création a été approuvée et les statuts de la coopérative sont adaptés là où c'était nécessaire. "NewB peut désormais se mettre en quête d'un capital de départ. "Nous devons réunir 60 millions d'euros", poursuit le porte-parole. "Cela ne signifie pas nécessairement que nous devons aussi avoir ces 60 millions sur un compte. Il s'agit de 60 millions en engagements des investisseurs." Les coopérants ne seront pas les seuls à pouvoir investir dans la nouvelle institution. "Je suis convaincu que beaucoup d'entre eux le feront, mais nous nous adressons également aux entreprises et organisations, et cherchons aussi des actionnaires de référence", selon Marc Bontemps. "Toutefois, l'objectif est bien que le centre de gravité reste aux coopérants."

(RTBF, 6 juillet 2013)

## Les 12 valeurs de New B

Elles sont l'ADN de New B et sont inscrites dans les statuts de la coopérative :

- Insertion sociale : à travers des dizaines d'associations et des dizaines de milliers de coopérateurs.
- Simplicité : les produits et services proposés aux clients sont simples à comprendre.
- Sécurité : à travers des investissements dans l'économie réelle. Le gain n'est pas un objectif en soi.
- Durabilité : la banque exclut tout produit ou projet nuisible à l'environnement et à la société.
- Transparence : dans toutes les activités de la banque.
- Innovation : solutions innovantes pour une économie sociale et écologique.
- Participation : le client a son mot à dire.
- Honnêteté : partage équilibré des bénéfices entre les dépôts et les coopérateurs.
- Inclusion : accès au service pour tous.
- Sobriété : par une gestion économique et appropriée.
- Diversité : attention pour les différences entre les personnes.
- Proximité : proche des gens.

## Pourquoi devenir coopérateur ?

En achetant une part, vous montrez que vous aussi, vous voulez que la banque se crée. Etre coopérateur signifie :

- Soutenir le projet et lui donner une chance de voir le jour ;
- Décider : chaque coopérateur aura son mot à dire dans la construction de la nouvelle banque, participera à la vie de la coopérative, sera invité et pourra voter aux assemblées générales ;
- Être bénéficiaire : seuls les coopérateurs pourront bénéficier des futurs services offerts par la coopérative ;
- Pionnier et noté comme tel : les premiers coopérateurs recevront un numéro de compte spécial lors de la création de la banque ;
- Être informé : les coopérateurs seront tenus au courant des activités et événements mis en place par New B.

*Post-scriptum :*

[VOIR AUSSI l'article de l'Echo](#)